

29

29 MAI 2012

1034110

8162

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
Société par actions simplifiée au capital de 7 734 350 euros
Siège social : Chemin de la Ribassière
Le Bastidon, 13190 ALLAUCH
528556806 RCS MARSEILLE

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU
30 SEPTEMBRE 2011

Les soussignés :

- Monsieur Bernard CHARRIER, propriétaire de 50 actions
- Monsieur Stéphane SOUSSAN, propriétaire de 14 000 actions
- la société VERICONTROL ENGINEERING, propriétaire de 746 785 actions
Représentée par Messieurs Philippe MEYER et José CORREIA
Eux-mêmes représentés par Monsieur Olivier TAHON, Directeur Général
En vertu d'un pouvoir spécial ci-annexé.
- Monsieur Sébastien ROSSELLO, propriétaire de 12 600 actions

soit 4 associés détenant ensemble 773 435 actions de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS, seuls associés de la société par actions simplifiée « ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS » désignée en tête des présentes, ont pris les décisions relatives à :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

après avoir rappelé que chacun d'eux a eu dans un délai suffisant communication des documents suivants :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il a été convenu ce qui suit :

55  

ARTICLE 1

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décident de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social aux 1^{er} avril et 31 mars, de prolonger de 6 mois le premier exercice social qui aura ainsi exceptionnellement une durée de 17 mois.

En conséquence, les associés modifient l'article 31 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 31 - EXERCICE SOCIAL

"Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} avril de chaque année et se termine le 31 mars de l'année suivante.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés et se terminera le 31 mars 2012"

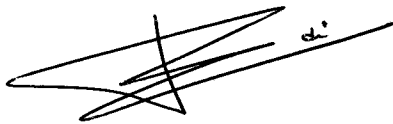
ARTICLE 2

Les associés donnent tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

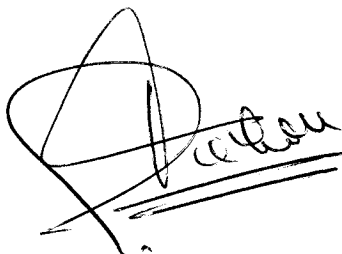
Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions des associés en date du 30 septembre 2011 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

Acte établi à Allauch
Le 30 septembre 2011
En 8 originaux.

Monsieur Bernard CHARRIER



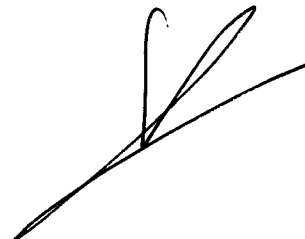
La société VERICONTROL ENGINEERING



Monsieur Stéphane SOUSSAN



Monsieur Sébastien ROSSELLO



W
ST
PS